



NON
A LA VIOLENCE SOCIALE
ET A LA REPRESSION ANTI SYNDICALE
OUI
A LA SECURITE SOCIALE A 100%,
A LA SOLIDARITE ET AU PROGRES SOCIAL

ENSEMBLE
LE 2 DECEMBRE 2015 A 12H00
Devant la Préfecture de Blois

Des millions de salariés sont victimes d'une des formes de violence la plus forte pour un travailleur, celle de la perte de son travail et des milliers d'autres en sont menacés à l'exemple des personnels d'Air-France.

Les salariés de notre département ne sont pas épargnés par cette violence patronale avec la complaisance gouvernementale des pouvoirs publics locaux et de la quasi-totalité des élus territoriaux. De nombreux plans de suppressions d'emplois sont décidés dans les salons feutrés des Conseils d'Administration des grands groupes économiques internationaux dans le seul intérêt de classe des actionnaires et des banques.

C'est la réalité pour les salariés de Procter & Gamble, Faurécia, Mory, Delphi, Fagor-Brandt et pour d'autres sur le département avec des conséquences sur de plus petites entreprises sous-traitantes.

Cette violence sociale suscite colère et indignation légitimes qui se traduisent par des actions collectives de grève et manifestations des salariés. C'est dans ce contexte que la provocation patronale se multiplie afin de criminaliser l'action syndicale ! Ainsi, de nombreux syndicalistes sont victimes de la vindicte arbitraire patronale et sont trainés devant les tribunaux comme de vulgaires criminels.

C'EST LE CAS DES CINQ SALARIES SYNDIQUES D'AIR FRANCE CONDAMNES A COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY LE 2 DECEMBRE !



C'est inacceptable !



La CGT appelle ce mercredi 2 décembre comme partout en France, à manifester dès 12h00 devant la Préfecture de Blois pour :

- **exiger** la relaxe des cinq salariés d'Air-France, la levée de toutes les sanctions et poursuites judiciaires,
- **garantir** universellement les droits des salariés, les libertés citoyennes et syndicales,
- **couvrir** tous les risques des salariés, inhérents à la vie au travail tout au long de la vie dans le cadre d'une sécurité sociale universelle, solidaire, unique intégrant la sécurité sociale professionnelle (couverture du risque perte d'emploi),
- **revalorisation** générale des salaires, pensions retraites et minima sociaux d'au moins 300€/mois par tous, un SMIC à 2000€.

Partout en France, mobilisons-nous pour dénoncer la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés au travers :

- de la casse du Code du travail,
- de la criminalisation de l'action syndicale.

Cette journée, après les mobilisations du 23 septembre et du 8 octobre est l'occasion de poursuivre la construction d'un rapport de force avec les salariés pour imposer une autre politique sociale, favorisant l'investissement humain pour le développement d'une société du plein emploi, respectueuse des Femmes et des Hommes et de l'environnement.

Ca dépend de nous !
Ensemble, construisons notre avenir !